

Amélioration de la mobilité transfrontalière par la mise en place de nouvelles lignes de bus publics dans le Rhin supérieur

Commission Transport - Aménagement du territoire - Entraide en cas de catastrophe

Séance plénière du 07.12.2020

Le Conseil Rhénan considère les lignes transfrontalières de bus publics, en complément des lignes ferroviaires, comme un bon moyen de transport pour une mobilité compatible avec l'environnement et appelle donc à la mise en place d'un cadre de soutien coordonné au niveau trinational.

Texte intégral de la résolution

- [Résolution | Amélioration de la mobilité transfrontalière par la mise en place de nouvelles lignes de bus publics dans le Rhin supérieur \(12/20\) \(432.6 Ko\)](#)
- [Annexe | Liste de lignes de bus pour compléter la résolution du 7 décembre 2020 \(09/2021\) \(544.2 Ko\)](#)

Prises de position sur cette résolution

- [Prise de position | Gouvernement du Bade-Wurtemberg \(12/2020\) \(295.8 Ko\)](#)
- [Prise de position | Collectivité européenne d'Alsace \(12/2020\) \(241.9 Ko\)](#)
- [Prise de position | Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest \(12/2020\) \(135.8 Ko\)](#)
- [Prise de position | Région Grand Est \(12/2020\) \(428.6 Ko\)](#)
- [Prise de position | Gouvernement de la Rhénanie-Palatinat \(12/2020\) \(126.0 Ko\)](#)